



Emile Friant (1863-1932)

La peine capitale

Né en Moselle, Emile Friant s'installe à Nancy après la défaite de 1870. Il sera membre de « L'École de Nancy » fondatrice de l'« Art nouveau » en France. Il peint des tableaux naturalistes* : lors de l'exposition universelle de 1889 à Paris, son tableau « *La Toussaint* » est très remarqué. Il devient célèbre et professeur à l'école des beaux-arts de Paris. Au tournant du siècle il abandonnera la peinture pour se consacrer avec succès à la gravure.

Lorsque le tableau fut présenté en 1908, il faisait écho au débat sur la peine de mort qui agitait l'opinion et les partis politiques. Les partis radicaux et radicaux-socialistes suggèrent alors que l'exécution ne soit plus publique. Mais c'est seulement en 1939, un spectateur ayant filmé la scène, qu'un décret-loi ordonna qu'elle ait lieu dans la cour de la prison.

Le regard du condamné tourné vers le crucifix et au delà vers la partie supérieure de la guillotine, rapproche le fils de Dieu et le fils de l'Homme, tous deux victimes. Cette composition semble placer Emile Friant dans le camp des abolitionnistes, d'autant plus que le visage du condamné semble être un autoportrait.

*Naturalisme : les peintres de l'école naturaliste abandonnent les sujets historiques, allégoriques, mythologiques et religieux, au profit de la nature et de la réalité sociale pour placer au centre du tableau des anonymes dans des scènes de la vie quotidienne.

